

Les conditions climatiques de la semaine ont un peu figé la situation en plaine même si elle reste précoce pour les cultures d'hiver.

BLE

Qu'est ce que le stade épis 1 cm ?

Le stade épis 1cm est connu pour être le stade auquel le sommet de l'épi se trouve à 1cm au-dessus du niveau d'insertion des premières feuilles. Ce stade est assez facile à observer, ce qui est intéressant, car en année normale il correspond à un changement radical dans la physiologie de la plante : la fin du tallage herbacé et le début de la montaison avec la différenciation des pièces florales qui constituent les épis. Ce stade est également important en matière de positionnement des apports d'azote, d'herbicides et de régulateurs. Mais ce n'est qu'un stade repère. Le décollement observé peut en réalité n'être que de l'étiollement alors que les plantes sont encore physiologiquement au tallage. L'étiollement est provoqué par des densités trop fortes. Elles peuvent résulter de semis trop précoces et/ou trop denses mais aussi comme cette année d'un hiver très doux. Le photopériodisme c'est-à-dire la longueur du jour régule toutefois le phénomène. Or l'avantage est que la longueur du jour est la même tous les ans à une date donnée. Mais si les variétés tardives sont bien régulées par le photopériodisme, les précoces le sont moins d'où la nécessité de ne pas les semer trop tôt.

Affiner la détermination du stade épis 1cm

En situation normale la mesure de la hauteur de l'épi suffit. Il faut juste prendre soin de prélever une dizaine de maîtres brins minimum (idéal 20) dans des zones représentatives (ni les plus claires, ni les plus denses).

En cas de montaison précoce, il y a parfois formation d'un faux nœud qui correspond à ce que l'on voit très bien sur maïs sous la couronne de racines coronaires. Sur blé ce faux nœud n'est pas plat comme les vrais nœuds, mais légèrement boursoufflé avec des bourgeons racinaires souvent visibles. Ces bourgeons peuvent d'ailleurs produire des racines parfois, notamment si une motte de terre vient se coller contre. Dans ce cas, le stade se mesure à partir de ce faux nœud.

Autre indice pour préciser le stade épis 1 cm, il correspond à la formation des glumes. Ceci n'est visible qu'avec une bonne loupe binoculaire, mais avec une simple loupe de terrain on peut observer que l'épi mesure 1 à 3 mm de long.

Autre indice, le stade épis 1cm précède normalement le stade 1 nœud de 8 à 10 jours. Au 9 mars on ne peut donc pas considérer que l'on est physiologiquement au stade épis 1 cm.

Dernier indice, autour du stade épis 1cm, le stade progresse de 1 mm tous les 10 degrés jours en moyenne. Que les épis bien décollés ne progressent pas ou très peu, indique donc également que le stade épis 1cm n'est physiologiquement pas atteint.

Tabler sur le 21 mars cette année

Dans le contexte de l'année, les premières parcelles devraient atteindre le stade épis 1 cm physiologique à partir de la fin de semaine prochaine, de façon plus générale et pratique tabler

sur un début de réalisation du stade vers le 21 mars, c'est-à-dire début de semaine suivante. A cette date on devrait donc terminer les 2eme apports d'azote voire avoir terminé l'apport de la première fraction s'ils sont fractionnés. Si les conditions le permettent il faudra commencer à appliquer les premiers cycocel (ex [Stabilan](#) 2L/ha) dans les parcelles les plus précoces si elles le justifient. Fin mars on commencera ensuite à observer plus précisément les éventuels symptômes de rouille jaune en particulier.

Penser au soufre

Il est toujours temps de faire les apports de soufre, il est même préférable de les faire avant les 2 eme apports d'azote. Le précédent message reste d'actualité.

COLZA

Terminer les 2emes apports d'azote quand la portance le permet ainsi que les apports de soufre avec 60 à 80 u/ha selon le risque de carence.

Remettre les cuvettes jaunes en parcelle pour surveiller l'éventuelle arrivée de charançons de la tige dans votre parcelle (observation sur plante impossible). Ils sont pour l'instant absents de même que les méligèthes.

Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise mardi 8 mars 2016 (BSV N°5), par les conseillers Références Grandes Cultures de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : F.Dumoulin

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiosurveillance du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers grandes cultures de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : C. Chatain, A-C. Cordel, J.Dacquin, F. Dumoulin, E. Géry, H. Hémercyck, B. Schmitt, V. Yver. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site [e-phy](#) du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques,...).

L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole.

Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.

La Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture sous le n° IF 01762 pour son activité « conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques », dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.